

**Compte rendu de la réunion du Comité Directeur
Qui s'est déroulée le 24 janvier 2017
Au siège social du CD76 à Autretot**

Ouverture de la réunion à 20H00

L'ordre du jour présentait les points suivants

- 1 - Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 janvier 2017
- 2 - Constitution du Bureau Directeur
- 3 - Mise en place des commissions
- 4 - Natathlon du 5 février 2017
- 5 - Organisation du Comité sur les semaines à venir
- 6 - Plan de développement 2017/2020
- 7 - Questions diverses

Personnes présentes

- Hervé LESTURGIE : Président du CD76
- Daniel REGNIER : Vice-président du CD76
- Brigitte GOSSELIN : Secrétaire du CD76
- Claudine REGNIER: Secrétaire adjointe du CD76
- Philippe RAS : Trésorier du CD76
- Philippe MARQUET : Trésorier adjoint du CD76
- Marie Rose SCAER : Trésorière adjointe du CD76
- Denis TASSERIE : Membre du CD76
- Nicole TASSERIE : Membre du CD76
- Patrick DRUEL : Membre du CD76
- Alain POYE : Membre du CD76
- Hélène RAIS : Membre du CD76
- Dominique POIROT : Membre du CD76
- Philippe LEGENDRE : Membre du CD76

Personnes excusées

Personne absente

Hervé LESTURGIE souhaite la bienvenue aux membres du nouveau Comité pour cette première réunion. Elle sera essentiellement basée sur les aspects statutaires. Nous allons procéder à l'élection du nouveau Bureau Directeur et à la constitution des différentes commissions. Un temps de réflexion sera consacré aux travaux à mettre en œuvre sur cette prochaine olympiade.

1 - Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 janvier 2017 :

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale, du 14 janvier dernier, a été diffusé à l'ensemble des membres du Comité Départemental, pour lecture et validation.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 - Constitution du Bureau Directeur :

Hervé LESTURGIE rappelle la composition de l'ancien Bureau Directeur :

- Président : Hervé LESTURGIE
- Vice-Président délégué : Daniel REGNIER
- Secrétaire Générale : Brigitte GOSSELIN
- Secrétaire Générale adjointe : poste vacant
- Trésorier : Philippe RAS
- Trésorière adjointe : Marie Rose SCAER

Il demande si les candidats se représentent à leur poste. Tous sont prêts à renouveler leur mandat pour la prochaine olympiade.

Claudine REGNIER présente sa candidature sur le poste de secrétaire adjointe. Sa proposition est validée.

Daniel REGNIER insiste sur le rôle de l'adjoint. Ce n'est pas seulement un nom pour mettre devant un poste. Il s'agit bien d'une personne qui s'engage et donc susceptible d'assurer complètement le remplacement du titulaire, ou l'épauler le cas échéant.

En ce sens, Hervé LESTURGIE s'est posé la question en ce qui concerne la gestion de la trésorerie, dans l'éventualité d'une absence de Philippe RAS. Il demande à Marie Rose SCAER si elle serait capable de s'occuper de la comptabilité, tel que lui. Elle répond que non, elle ne connaît pas suffisamment l'informatique, notamment Excel, et ne possède aucune notion de comptabilité. Philippe RAS précise que rien n'empêche la nomination de plusieurs adjoints sur un même poste. Il n'y a pas besoin d'être comptable pour réaliser la gestion des comptes. Daniel REGNIER pense qu'il faut prendre le temps de se voir pour travailler ensemble.

Philippe MARQUET propose sa candidature. Il est nommé Trésorier adjoint.

Composition du nouveau Comité Directeur

Président	Monsieur Hervé LESTURGIE
Vice-Président Délégué	Monsieur Daniel REGNIER
Secrétaire Général	Madame Brigitte GOSSELIN
Secrétaire Général Adjoint	Madame Claudine REGNIER
Trésorier	Monsieur Philippe RAS
Trésorier Adjoint	Madame Marie Rose SCAER
Trésorier Adjoint	Monsieur Philippe MARQUET
Membres	Monsieur Patrick DRUEL
	Monsieur Philippe LEGENDRE
	Monsieur Dominique POIROT
	Monsieur Alain POYE
	Madame Hélène RAIS
	Monsieur Denis TASSERE
	Madame Nicole TASSERIE

- Constitution des commissions :

Hervé LESTURGIE présente les candidatures qu'il a reçues. S'en suit des échanges sur le positionnement des demandes. Il rappelle la nécessité de compter au moins un membre du Comité Directeur dans la composition de chacune des commissions.

Il débute avec la nomination des référents des commissions. Sébastien GANDELIN, membre sortant du Comité Départemental, assurait la responsabilité de la natation course. Hervé LESTURGIE propose de le remplacer. Il est important que ce poste soit occupé par une personne qui maîtrise parfaitement la discipline. Carole TERRIER, après une démission du Comité, a fait savoir qu'elle ne serait plus disponible pour la gestion des ENF. Claudine REGNIER, déléguée territoriale, est pressentie pour occuper cette fonction. La commission natation synchronisée a été créée par Philippe RAS. Celui-ci ne souhaite pas poursuivre, devant la charge de ses activités professionnelles. Il note de nombreuses démissions dans son équipe, ce qui le conforte dans sa décision. Il ne se représentera qu'en l'absence de nouvelles candidatures. Hervé LESTURGIE insiste sur ses compétences dans cette fonction et l'incite à poursuivre. Il lui propose de reprendre son mandat jusqu'au mois de juin et de faire un bilan de ces quelques mois avant qu'il ne prenne une décision définitive. Philippe RAS accepte cette solution. La commission maîtres n'existe plus. Patrick DRUEL propose de reprendre les rennes de cette discipline. Enfin, Daniel REGNIER propose à Denis TASSERIE de le remplacer sur la commission des officiels. Il souhaite pouvoir consacrer du temps à épauler Hervé LESTURGIE sur son poste de président.

Voici la liste des nouveaux référents :

- Natation Course : Hervé LESTURGIE
- ENF : Claudine REGNIER
- Natation Synchronisée : Philippe RAS

- Maîtres : Patrick DRUEL
- Officiels : Denis TASSERIE

Ci-dessous, les membres rattachés à chaque commission :

Natation Course :

M Hervé LESTURGIE (référent)

M François Marie SEYNAVE

M Alexis DAGUERRE

M Sébastien GANDELIN

M Frédéric KRASOWSKI

M Denis MESLET

M Alexandre MESLET

ENF :

Mme Claudine REGNIER (référent)

M Olivier ROGER

Mme Hélène RAIS

Natation Synchronisée :

M Philippe RAS (référent)

Mme Sandrine GODART

Mme Elise MARUT

Mme Céline DE CASANOVE (jusqu'à la fin de saison)

M Daniel REGNIER

Mme Samia CASIER

Maîtres :

M Patrick DRUEL (référent)

M Alain POYE

Mme Hélène RAIS

M Joel RAIS

Mme Marie Rose SCAER

Officiels :

M Denis TASSERIE (référent)

M Marcel SOUPPART

M Dominique POIROT

M Philippe MARQUET

Mme Brigitte GOSSELIN
M Daniel REGNIER
Mme Marie Rose SCAER

Médical :

M Philippe LEGENDRE (réfèrent - médecin)

Hervé LESTURGIE conclut en précisant que rien n'est figé. Il est possible d'intégrer une commission à tout moment.

4 - Natathlon du 5 février 2017 :

Hervé LESTURGIE informe les nouveaux membres des décisions qui ont été prises lors de réunions précédentes, sur l'organisation du Natathlon. Il rappelle le découpage des deux secteurs.

Le premier plot, organisé le 5 février prochain, se déroulera sur Saint Valéry en Caux pour le secteur du Havre et sur Yvetot pour le secteur de Rouen. Exceptionnellement, le CN Yvetot accueillant la compétition, pourra concourir chez lui.

Hervé LESTURGIE et Brigitte GOSSELIN échangent sur la prise en charge informatique de la compétition, après la formation réalisée sur Gournay. Christine MIGNOT assurera la saisie sur le site d'Yvetot et Brigitte GOSSELIN s'occupera de la compétition de Saint Valéry en Caux. En son absence, il propose que Daniel REGNIER soit réfèrent sur Yvetot et Denis TASSERIE sur Saint Valéry en Caux.

Les deux référents se rendront au siège du Comité, le jeudi 2 février, pour récupérer le matériel. Daniel REGNIER prendra le kit de départ et Denis TASSERIE utilisera son haut-parleur. Pour rappel, les départs seront donnés au sifflet sur chacun des deux sites, par soucis d'équité. Nous aurons, également, besoin de doubler les plaques pour les 800m nage libre. Daniel REGNIER utilisera celles du Comité et Denis TASSERIE se procurera celles du CNH.

Marie Rose SCAER s'inquiète de la gestion de la caisse. Elle ne peut être présente sur les deux sites simultanément. Elle souhaite être informée, dès la fin de la compétition, du contenu de la caisse. C'est Nicole TASSERIE qui se chargera de la vente des programmes sur le deuxième site. A ce sujet, il faudra prévoir la constitution d'une deuxième caisse, après la compétition de Dieppe

(donc la veille du Natathlon). Il sera nécessaire de partager le fond de caisse et les tickets pour les boissons des officiels.

Le deuxième plot qui se déroulera le 12 mars, sera organisé sur Bolbec pour le secteur du Havre et sur Grand Quevilly pour le secteur de Rouen. Pour cette compétition, il n'y aura aucune dérogation. La même organisation, que celle du plot un, est adoptée.

Pour le dernier plot, Hervé LESTURGIE préconise un regroupement des secteurs. Le club, et donc la piscine support, devra être proposé huit lignes d'eau. La compétition se déroulera sur une journée et demie.

5 - Organisation du Comité sur les semaines à venir :

Hervé LESTURGIE, compte tenu de son état de santé, sera partiellement absent des bords de bassins. Denis TASSERIE lui propose, pour éviter de se fatiguer inutilement, de rester au Comité. Ainsi, nous pourrions communiquer, avec lui, en cas de besoin.

Il sera totalement indisponible durant environ 4 semaines, entre fin mars et fin avril. Il souhaite que nous réfléchissions sur une répartition des tâches de fonctionnement. Daniel REGNIER travaille déjà avec lui, le mardi et le jeudi, en vue de son remplacement en tant que Président. Il a, notamment, accès aux mails du Comité.

Tous les membres l'assurent de leur soutien. Ils s'engagent à se rendre disponibles pour l'épauler dans la gestion du Comité.

6 - Plan de développement 2017/2020 :

Hervé LESTURGIE souhaite que les membres du Comité réfléchissent au nouveau plan de développement pour l'olympiade. Il leur demande de se rapprocher des derniers éléments évoqués lors de l'Assemblée Générale. Il aimerait que chacun puisse émettre des idées sérieuses pour la prochaine réunion. Il voudrait voir émerger quelque chose pour le waterpolo. Il rappelle, qu'à ce jour, rien n'existe dans cette discipline. Il évoque, également, la catégorie des maîtres, elle aussi oubliée. Il espère qu'avec la constitution de la nouvelle commission, il sera possible de relancer des pistes de réflexion. De son côté, il évoque la mise en place d'un petit circuit régional.

Patrick DRUEL explique que cela se fait déjà avec Sébastien. Cette organisation fonctionne plutôt bien. 4 à 5 rencontres sont organisées dans l'Eure. Les compétitions sont en général positionnées le vendredi soir, pour une question de disponibilité des piscines. Denis TASSERIE

pense que, chez nous, il est envisageable d'obtenir un bassin le vendredi soir, mais également le samedi soir.

Hervé LESTURGIE propose que nous nous donnions le temps de la réflexion, par exemple jusqu'à la fin de la saison sportive. Il préfère que nous ne nous précipitions pas et que nos décisions tiennent la route. A ce jour, nous avons bien identifié ce qui marche et non. C'est donc sur ces points qu'il faudra s'appuyer.

Patrick DRUEL pense qu'il existe déjà des choses à exploiter. Il mentionne, entre autres, la compétition de Fauville en Caux, qu'il qualifie de "beau petit meeting".

Il reste prudent sur le déploiement en Seine Maritime. En effet, il s'inquiète des déplacements, qui risquent d'être trop importants, et donc de décourager certains nageurs. Daniel REGNIER s'interroge sur la légitimité d'opter pour un circuit en un seul lieu si les distances sont trop importantes. En ce sens, Patrick DRUEL envisage peut-être deux mini circuits. L'un pourrait être organisé sur Le Havre et le deuxième sur Rouen. Il imagine, alors, une finale regroupant l'ensemble des participants.

Hervé LESTURGIE poursuit sa réflexion avec la labellisation. Il souligne un mieux, cette année mais il faut continuer à inciter les clubs à s'engager dans cette démarche.

Puis, il intervient sur le manque de mobilisation des clubs par rapport au nat'course découverte. Nous avons repris le même principe que les anciennes rencontres avenir/poussins sans succès. Pourtant, ces compétitions étaient très appréciées, tant des parents que des entraîneurs et des nageurs. Ce qui lui pose question, c'est de voir que les clubs titulaires du sauv'nage ne participent pas à ces rencontres. Denis TASSERIE souligne que les entraîneurs sont "frileux" dans la mise en place des ENF. Il se demande si, de ce fait, nous n'aurions pas pris du retard, ce qui pourrait expliquer ce constat. Claudine REGNIER a regardé comment ces compétitions se déroulent à l'extérieur. La Manche ou le Calvados, par exemple, comptabilisent plus du double de participants. Alors pourquoi est-ce que ça ne fonctionne pas chez nous ?

Ce qu'Hervé LESTURGIE ne comprend pas, c'est que nous devrions retrouver les avenir chez les poussins de cette année. Ils étaient nombreux l'an dernier. Pour Patrick DRUEL c'est une bonne initiation avant l'accès au pass'compétition. Il note que les enfants qui participent sont très motivés.

Ce point nécessitera une réflexion sérieuse afin d'apporter rapidement des réponses et relancer ces compétitions. Il compte sur la commission ENF pour mener à bien ce travail.

Hervé LESTURGIE continue avec l'eau libre, il revient sur ce qui a été exposé lors de l'Assemblée Générale. Il souhaite que réfléchissions sur ce qu'il serait possible de mettre en place. Il envisage de relancer quelque chose de plus modeste qu'une étape de Coupe de France. Ce qui était proposé à Jumièges, par exemple, pourrait être suffisant. Il est beaucoup plus sécurisant de nager en lac. Cette option permet d'associer la découverte. Daniel REGNIER est tout à fait

d'accord. Accueillir une étape de Coupe de France était un challenge très ambitieux. Nous gagnerons en revenant à une compétition plus simple.

Dernier point, Hervé LESTURGIE demande aux membres du Comité s'il est judicieux de relancer un colloque. Peut-être ne faut-il pas l'envisager annuellement. Claudine REGNIER suggère que le prochain thème porte sur la labellisation. Elle pense que ce serait un plus pour certains clubs en difficulté avec cette démarche. Philippe MARQUET propose une organisation sur une demi-journée, ce qui pourrait être plus motivant pour les participants.

Hervé LESTURGIE souhaite que les différentes commissions commencent à travailler sur ce qu'ils pourraient proposer. Il demande aux référents de prévenir le Comité de leur calendrier de réunion. Il précise que rien ne les oblige à se réunir au siège du Comité. Toutefois, il préconise que chaque référent puisse disposer d'un jeu de clés, au cas où il serait absent.

7 - Questions diverses :

Alain POYE demande comment il peut récupérer son code Extranat, en tant qu'officiel. Hervé LESTURGIE lui conseille de se rapprocher de Philippe PONGENTY à la Fédération. D'autres membres soulignent les mêmes difficultés. Il s'agit, peut-être d'un problème national. Hervé LESTURGIE va s'enquérir de la marche à suivre.

Philippe RAS revient sur la compétition organisée à Gournay en Bray. Il s'étonne qu'une pause ait été organisée à 10 minutes de la fin de la compétition. Daniel REGNIER précise qu'il souhaitait faire fonctionner la buvette et surtout permettre aux officiels d'aller chercher une boisson. Pour Philippe RAS, le problème réside dans la durée de la rencontre. Nous n'avons passé que 1h15 sur place. Hervé LESTURGIE est d'accord, mais cette étape est obligatoire pour les qualifications régionales. Philippe RAS poursuit avec le déplacement de nombreux membres du Comité pour si peu de temps. Daniel REGNIER relève que sans notre présence, seuls 4 officiels de Gournay étaient là.

Philippe RAS en profite pour rappeler la nécessité d'effectuer les déplacements en covoiturage. Il pense ainsi pouvoir limiter les remboursements. Pour rappel, les membres du Comité sont pris en charge pour leurs frais kilométriques et leurs repas.

Brigitte GOSELIN revient sur l'absentéisme relevé lors de certaines compétitions. Elle pense que le samedi n'est peut-être pas judicieux, lorsque les nageurs ont de l'école. Certains parents peuvent refuser que leur enfant manque les cours. Hervé LESTURGIE précise que ce n'est pas le cas pour cette catégorie d'âge. Denis TASSERIE suggère un regroupement sur une journée.

Philippe LEGENDRE trouve qu'il y a de moins en moins de monde sur l'Assemblée Générale. Hervé LESTURGIE précise qu'il n'y a pas de diminution en ce qui concerne le nombre de clubs présents. Par contre, peut-être que moins de personnes se déplacent par clubs.

Philippe LEGENDRE se demande si le trésorier d'un club peut l'être également dans une autre structure. Hervé LESTURGIE lui répond que non, puisqu'un membre de bureau est obligatoirement licencié.

Daniel REGNIER soulève la question des blousons pour les nouveaux membres du Comité. Philippe RAS s'en charge. Il a déjà une commande en cours.

Philippe MARQUET demande quelles compétences doit-on posséder pour devenir évaluateur sur les ENF. Claude REGNIER répond qu'il est nécessaire d'être, par exemple, titulaire d'un BP. En revanche, toute personne peut être assistant évaluateur. Elle souligne que cela compte tout autant pour son club. Il est juste nécessaire d'avoir un évaluateur sur la compétition. La seule différence c'est qu'il n'est pas habilité à signer.

Pour la gestion des maîtres, Patrick DRUEL souhaite travailler à partir de sa base de données. Hervé LESTURGIE propose de lui mettre à disposition le listing des clubs. Il envisage de faire de même pour chaque référent de commission.

La séance a été levée à 22H10

Le Président,

Hervé Lesturgie

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, representing the name Hervé Lesturgie.